

Juin 2011

MOT DU MAIRE

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval tient à remercier ceux et celles qui ont contribué à la préparation de ce cahier spécial sur l'écoresponsabilité. En acceptant de répondre à nos questions et en partageant leurs expériences, elles nous ont permis de mesurer toute l'importance de poursuivre un développement économique respectueux des gens et de l'environnement.

Merci à :

M. Gilles Vaillancourt, maire de Laval et président de la Conférence régionale des élus de Laval

M^{me} Manon Caron, directrice générale de la Conférence régionale des élus de Laval

M^{me} Andrée Courteau, présidente-directrice générale de Tourisme Laval

M^{me} Michèle Beaubien, membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval et présidente du comité Développement durable

M^{me} Nancy Guay, directrice de l'AGROPÔLE

M^{me} Jacinthe Rousseau, écoconseillère à la Ville de Laval

M^{me} Mélanie Raymond, coordonnatrice de projet à la Ville de Laval

M^{me} Geneviève Roy, directrice des ventes et marketing au Sheraton Laval



Gilles Vaillancourt
Maire de Laval
Président de la Conférence
des élus de Laval

Chers partenaires,

En 2008, la CRÉ DE LAVAL présentait sa planification stratégique 2008-2013 : *Agir... pour une région écocitoyenne*. Nous nous donnions alors comme objectif d'intensifier nos actions en matière de développement durable et nous invitons les entreprises, la population et les institutions lavalloises à miser sur l'écocitoyenneté comme moteur de développement de notre ville-région. Trois ans plus tard, force est de constater que beaucoup de chemin a été parcouru. Ensemble, les partenaires économiques et sociaux de Laval se sont mobilisés afin de créer un avenir plus viable au chapitre de l'intégrité de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société plus juste pour les générations présentes et futures.

À Laval, notre vision de développement, bâtie sur l'écocitoyenneté, est ambitieuse ; c'est donc avec enthousiasme que nous constatons que de nombreuses entreprises lavalloises se sont inscrites dans ce virage. Elles font la preuve que développer de façon durable et poursuivre des objectifs de croissance économique ne sont pas incompatibles, bien au contraire. Actuellement, à l'échelle planétaire, on évalue que les investissements consentis dans le marché vert sont quatre fois

plus importants que dans l'industrie pétrolière. Les occasions d'affaires existent et méritent d'être explorées pour les entreprises qui savent s'adapter à ce contexte où les citoyens et les organismes publics exigent de plus en plus de connaître la provenance et le bilan environnemental des produits qu'ils consomment.

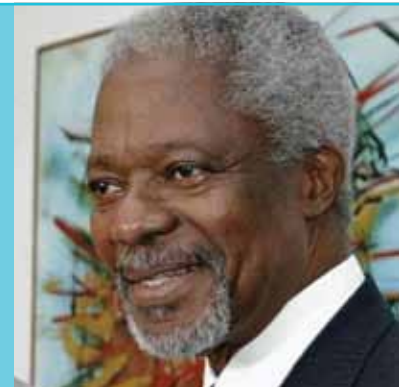
Avec la Loi sur le développement durable adoptée en 2006 par Québec, et la toute nouvelle démarche de certification *BNQ 21000*, le développement durable devient une condition d'admissibilité aux subventions et aux contrats gouvernementaux. Il devient donc impératif pour toute entreprise de s'inscrire dans le développement durable.

Cette année, j'aimerais souligner les efforts de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval qui a pris elle aussi le virage vert en faisant de son Gala Dunamis un événement écoresponsable ; 95 % des matières résiduelles ont été recyclées, une véritable réussite ! En tant que président d'honneur de cette trentième édition du Gala, je tiens à féliciter la Chambre et également tous les récipiendaires de cette grande fête de l'entrepreneuriat lavallois. Pour la seconde année, la CRÉ DE LAVAL a remis un prix dans la catégorie développement durable. Nous réitérons nos félicitations à TERIS Services d'approvisionnement pour son programme *Solution Enviropot* qui a permis de donner une seconde vie à des millions de pots de plastique dans les centres de jardin partout au Québec. Bravo également au Théâtre Bluff qui a remporté la palme dans la toute nouvelle catégorie dédiée aux entreprises de l'économie sociale. La culture est sans conteste une dimension importante dans le développement durable d'une région.

Beaucoup de travail a été accompli par l'ensemble des partenaires lavallois afin de faire de Laval une région à l'avant-garde en matière d'écocitoyenneté. Je vous invite à lire ce cahier spécial afin de prendre connaissance des différents projets qui tous, à leur façon, contribuent à faire de Laval une ville résolument engagée dans le développement de pratiques qui contribuent à la préservation et à l'amélioration de notre milieu de vie.

« Loin d'être un fardeau, le développement durable est une aubaine : sur le plan économique, c'est une chance de créer des marchés et des emplois ; sur le plan social, une chance de combattre l'exclusion ; et sur le plan politique, une chance de réduire les tensions qui risquent de dégénérer en violence et de donner à chacun, homme ou femme, une voix et le choix de décider de son propre avenir. »

Kofi Annan, secrétaire général Nations Unies, 2002



DES ENTREPRISES QUI CONTRIBUENT À LEUR MILIEU DE VIE



Manon Caron
Directrice générale
Conférence régionale
des élus de Laval



En matière de développement durable, l'implication citoyenne des entreprises prend tout son sens. C'est d'autant plus vrai lorsque l'entreprise œuvre dans un milieu socialement et économiquement défavorisé.

Depuis trois ans, la Conférence régionale des élus de Laval expérimente, de concert avec Ville de Laval et de nombreux partenaires, un projet de revitalisation urbaine intégrée (RUI) situé au cœur d'un secteur défavorisé de Laval. « Défi de taille, s'il en est, de dire la directrice générale de la CRÉ DE LAVAL, puisqu'il convie les acteurs à innover afin de transformer progressivement le tissu social et économique d'un quartier défavorisé ».

À Laval, ce projet combine l'apport des citoyens, des représentants des secteurs privés et publics, des élus municipaux, des organismes communautaires et d'entreprises qui, ensemble, travaillent à améliorer les

conditions économiques des personnes qui y résident. L'entrepreneuriat collectif et les entreprises d'économie sociale y jouent d'ailleurs un rôle prépondérant.

« Le diagnostic commun, la vision globale partagée, les interventions tournées vers le développement durable et la perspective de transformation à long terme du quartier sont au cœur de cette approche », d'ajouter Manon Caron.

Sur le territoire de Laval, le secteur ciblé pour l'expérimentation d'une RUI cumule plusieurs facteurs de défavorisation socioéconomique. Il est situé dans la partie ouest du quartier Chomedey-Est. Plus précisément, il est délimité à l'ouest et au sud par le boulevard Curé-Labelle, à l'est, par le boulevard Chomedey et au nord (d'ouest en est) par les rues Lépine, Brien, Henri-Bourassa et Cardinal. À cet égard, et faisant suite au portrait réalisé, les membres du comité de consultation ont consacré l'année 2009-2010 à l'élaboration d'un plan d'action et à l'identification des priorités qui en découlent. Afin de réaliser les travaux inscrits au plan d'action, une structure opérationnelle, fortement participative, a été développée et mise en place. Celle-ci est composée de sept comités de travail et de deux comités de réflexion. Le plan d'action, qui se veut un guide souple et ouvert, et inscrit dans le cadre

du développement durable, est élaboré sur la base de projets auxquels les partenaires et la population pourront se joindre tout au long de la démarche. Il propose une stratégie qui s'énonce comme suit :

« Pour bâtir une communauté écocitoyenne d'avant-garde, un nouveau modèle d'urbanité, une nouvelle façon de vivre en ville, au sein du territoire lavallois ciblé pour une revitalisation urbaine intégrée, les partenaires comptent soutenir le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens envers leur milieu, augmenter leur capacité d'agir en vue d'améliorer leurs conditions et leur qualité de vie et miser sur le développement durable et l'écocitoyenneté comme moteurs de développement ».

Plusieurs entreprises du secteur participent à la démarche. Certaines intègrent en emploi des jeunes en difficulté, d'autres appuient financièrement des activités dédiées au développement de saines habitudes de vie auprès de clientèles fortement à risque. Mais qui plus est, plusieurs s'inscrivent dans une stratégie générale de verdissement et d'embellissement du quartier. C'est une expérience à suivre...

UNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PLUS EN PLUS VERTE



Michèle Beaubien
Directrice principale
Affaires gouvernementales
et d'entreprises
Roche Diagnostics
*Présidente du comité
Développement durable*

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval s'est mise elle aussi, il y a un peu plus de trois ans, à l'heure du développement durable. Son objectif, faire ce qu'elle fait de mieux : mettre ses membres en contact, les informer, leur parler de développement durable et leur faire voir les avantages à développer autrement.

Michèle Beaubien est la présidente du comité Développement durable à la Chambre depuis 2009. Pour elle, l'important c'est de propager la bonne nouvelle : le développement durable c'est payant et pas seulement pour l'avenir de la planète. Il faut que ça se sache !

« À la Chambre, nous sommes au début du processus. Il y a encore beaucoup de travail à faire pour sensibiliser nos membres aux avantages du développement durable. L'an dernier, nous leur avons fait parvenir un sondage (ils sont près de 1500) pour savoir ce qu'ils connaissaient et ce qu'ils souhaitaient en matière de développement durable. Seulement 7 % des membres ont répondu. Ce résultat, en apparence décevant, nous a fait prendre conscience de l'engagement des entreprises qui ont répondu positivement. Nous en avons conclu qu'il faut plus que jamais sensibiliser et mettre sur pied des projets en partenariat dans chacun des secteurs du commerce et de l'industrie », mentionne M^{me} Beaubien.

Le développement durable n'interpelle pas toutes les entreprises de la même manière. Selon que l'on soit petite ou grande entreprise, siège social ou succursale, entreprises de service ou pas, les enjeux ne sont pas les mêmes. C'est la raison pour laquelle à la Chambre nous misons sur les partenariats. Déjà la Ville de Laval, la CRÉ (Conférence régionale des élus de Laval) et Tourisme Laval, ont développé une expertise dans ce domaine. Il faut maintenant informer et travailler ensemble à faire avancer les choses. Le nerf de la guerre : attribuer une valeur au développement durable. Quand à Laval près de 80 % des entreprises œuvrent dans le secteur des services, c'est facile d'y voir un avantage puisque la demande d'aujourd'hui est beaucoup plus verte que celle d'hier. Ne pas être en mesure de répondre à ces nouvelles exigences correspond pour une entreprise à « se faire harakiri » à plus ou moins long terme.

Quant aux autres secteurs, il suffit de penser aux économies réalisées par de simples changements de culture au sein de l'entreprise. À titre d'exemple : acheter localement, diminuer sa consommation d'énergie et d'eau, vendre ses palettes de livraison pour qu'elles soient recyclées plutôt que d'être jetées et, finalement, s'afficher en tant qu'entreprise verte. Toutes ces actions constituent des avantages concurrentiels certains.

La vision de la Chambre va plus loin. Poser ces gestes en tant qu'entreprise responsable c'est une chose, mais le faire main dans la main avec d'autres entreprises et nos partenaires, comme la CRÉ DE LAVAL et la Ville de Laval, c'est arrivé à poser des gestes qui auront une portée encore plus grande que si chacun agissait indépendamment.

Simplement en matière d'achat local il y a beaucoup à faire. Avec toute la diversité de l'offre à Laval, les possibilités sont immenses. Pour Michèle Beaubien du comité Développement durable à la Chambre, il faut s'y attaquer :

« Ne pensons qu'au secteur agricole, il est conséquent à Laval. Pourquoi ne pas accentuer encore plus la livraison de produits frais locaux dans les entreprises au temps de la récolte ? Tout le monde y gagne et chacun profite de l'autre. Même chose pour le transport, lorsque le métro de Laval est entré en fonction les entreprises du parc scientifique ont négocié avec la STL afin d'obtenir qu'une navette fasse le trajet jusqu'au parc scientifique. Cette initiative est un succès et contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre ».

Ce ne sont que des exemples parmi d'autres, les possibilités sont exponentielles. À la Chambre on travaille actuellement à rendre accessible la technologie WEBEX à toutes les entreprises, même les plus petites. Cette technologie permet aux organisations de tenir des conférences web à des coûts minimes, de réduire leurs frais de déplacements et d'hôtels et par le fait même de réduire leur empreinte écologique. Il ne faut pas oublier que les gens d'affaires de Laval sont aussi les citoyens de Laval et que la qualité de leur environnement et de leur économie c'est très important pour eux.

Pour la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, faire partie du projet pilote *BNQ 21000* démontre non seulement qu'elle est une bonne organisation citoyenne, mais que prendre le virage du développement durable est porteur d'avenir, de notre avenir.

UN GALA DUNAMIS ÉCORESPONSABLE JUSQUE DANS L'ASSIETTE

Le 6 avril dernier avait lieu la trentième édition du Gala Dunamis, la soirée annuelle de reconnaissance de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval. Pour la première fois, on en a fait un événement écoresponsable avec le succès que l'on connaît et une note très appréciable de 95 %. L'écoresponsabilité passe bien sûr par l'achat local et quand on parle d'une soirée gala avec repas, ça veut dire présenter le plus de produits locaux dans chacun des plats de ce repas haut de gamme cinq services.

Pour y arriver, les responsables de la Chambre ont demandé la collaboration de la directrice de l'AGROPÔLE de Laval, Nancy Guay. Tout un défi puisque le gala se tenant en avril, bien des produits saisonniers n'étaient pas disponibles. Laval se spécialisant dans la production de fleurs et celle de fruits et légumes frais principalement vendus pendant la saison, il a fallu faire preuve d'imagination.

« Chaque année, à Laval, la TABLE DE CONCERTATION AGRO-ALIMENTAIRE, dont je suis aussi la directrice, organise des bancs d'essai en collaboration avec l'école hôtelière. Cet événement met en relation des chefs cuisiniers, des producteurs agricoles et des transformateurs agroalimentaires dans le but de développer des recettes à saveur régionale. Ce sont ces recettes auxquelles nous avons pensé pour le Gala Dunamis », mentionne M^{me} Guay.

« Le chef du Sheraton, qui accueillait le Dunamis, a ensuite accepté de collaborer et de préparer son menu cinq services écoresponsable pour 500 personnes. Les fromages de chèvre de la Fromagerie du Vieux Saint-François de Laval, les tomates en serre, le chou et quelques fleurs comestibles étaient encore disponibles de même que les pommes et le sirop d'érable pour le dessert. Le porc, servi en plat principal, a quant à lui été transformé sur le territoire lavallois », ajoute la directrice de l'AGROPÔLE.

Pour l'AGROPÔLE, collaborer à un événement écoresponsable de cette taille était une première. Pour l'occasion, l'organisme est devenu une sorte « d'entremetteur » entre les producteurs, les transformateurs et les cuisines du Sheraton. Les produits qui n'étaient pas disponibles à Laval ont été achetés dans la région immédiate.

« Cette collaboration avec les dirigeants du Sheraton et ceux de la Chambre a été couronnée de succès. Si la Chambre poursuit dans cette voie, nous pourrions travailler avec les producteurs à développer des productions spécialement pour l'évènement ; ce qui nous permettrait de présenter un menu à 100 % local », conclut M^{me} Nancy Guay.

Menu du Gala Dunamis tenu le 6 avril 2011 :

- Étagé de tomates de serre et fromage de chèvre de la Fromagerie du Vieux Saint-François de Laval
- Cappellacci aux porcini et penne au ragoût de veau de lait du Québec d'Écolait de La Plaine
- Filet de porc du Québec de chez Boucher & Fils de Sainte-Rose au cidre de glace Grand Frisson du Château Taillefer Lafon de Sainte-Dorothée à Laval
- Pomme du Québec en cage de pâte feuilletée et sa sauce à l'érable de la Ferme Aux Vieux Chênes de Saint-François à Laval
- Vin blanc sec millésime 2008 du Vignoble Château Taillefer Lafon de Sainte-Dorothée à Laval
- Vin rouge Rosso Classico cuvée 2009 du Vignoble Carone de Lanoraie

LE SHERATON LAVAL SE MET AU VERT

C'est probablement le secteur de l'hôtellerie qui a réagi le plus rapidement au virage du développement durable poussé par les nouvelles exigences d'une clientèle de plus en plus consciente de son impact sur la planète. D'ailleurs, déjà en 1997, l'association des hôtels du Canada a senti le besoin de développer sa propre certification. Plus de mille hôtels canadiens sont certifiés *Clé Verte*. À Laval, le Sheraton a obtenu en 2010 sa certification *4 Clé Verte* sur une échelle qui en compte cinq et, en avril dernier, cette entreprise s'est jointe au projet pilote de certification *BNQ 21000*, pour lequel Tourisme Laval agit comme ambassadeur.

« Pour le Sheraton Laval, la démarche *BNQ 21000* est une occasion incroyable. Non seulement nous contribuons à l'implantation d'une nouvelle norme, mais nous démontrons notre volonté de demeurer parmi les chefs de file dans notre industrie », mentionne Geneviève Roy, directrice des ventes et marketing.

C'est en 2009 que le Sheraton Laval a entrepris son virage vert. Depuis, l'hôtel a réduit de plus de 50 % la quantité de déchets non récupérables et remplacé près de 75 % des produits chimiques utilisés pour l'entretien par des substituts biodégradables. Le Sheraton Laval s'est aussi engagé socialement en remettant du mobilier et de l'équipement désuets à des organismes lavallois, en plus d'offrir à ses employés des séances de formation sur les comportements environnementaux.

Cette année, la Chambre de commerce et d'industrie de Laval a choisi d'organiser sa soirée reconnaissance annuelle, le Gala Dunamis, au Sheraton Laval. En travaillant main dans la main à toutes les étapes de l'organisation et de la présentation de l'évènement, nous avons réussi à récupérer 95 % de tout ce qui a été utilisé avant, pendant et après le repas gastronomique de cinq services servi aux 500 invités de la Chambre.

CHEZ ROCHE DIAGNOSTICS : EXPÉRIMENTER C'EST ADOPTER !

Chez Roche Diagnostics, le développement durable est une affaire de culture d'entreprise. Située dans le parc scientifique de Laval, Roche a comme objectif de réduire de 10 % sa consommation d'énergie d'ici 2014. C'est ambitieux, mais l'entreprise y voit de nombreux avantages pour elle comme pour ses 450 employés.

À la cafétéria, par exemple, nous avons éliminé les bouteilles d'eau en plastique pour les réunions, nous n'utilisons plus de couverts jetables et nous récupérons le plus possible. En 2005 2006, l'entreprise s'est agrandie et a opté pour un système de refroidissement écologique à l'ammoniac. Pratiquement tous les bureaux sont munis de systèmes d'éclairage avec détecteurs de mouvement pour économiser l'énergie. Nous achetons maintenant exclusivement des imprimantes qui permettent le recto-verso et nous contrôlons mieux les quantités d'eau utilisées dans les salles de toilette.

Roche Diagnostics a aussi adapté son parc automobile. Au cours des deux prochaines années, sa flotte de 225 véhicules changera de « visage » et passera au diesel et à l'hybride. Au centre de distribution de l'entreprise, aussi situé dans le parc scientifique, le recyclage est au cœur des préoccupations. Nous maximisons nos ressources afin de jeter le moins possible. Le recyclage peut même être créateur... Le recyclage peut même être créateur d'emplois. Chez Roche, il y a quelques années, nous jetions les palettes de bois sur lesquelles était livré tout le matériel dont l'entreprise a besoin dans le cadre de ses opérations. Aujourd'hui, ces mêmes palettes sont vendues à un récupérateur qui les répare et les revend ; un emploi qui n'existait pas avant le virage vert.

Roche Diagnostics avait la certification de niveau 2 de Recyc-Québec depuis 2008 et a soumis sa candidature pour obtenir le niveau 3 du programme *Ici on recycle*.

L'avantage économique est évident, nous économisons à tous les niveaux des opérations. Autre avantage, et non le moindre, tous ces gestes ont eu un effet mobilisateur chez les employés. Fiers de leur entreprise, ils contribuent davantage à la protection de l'environnement et ils sont à l'origine de nombreuses initiatives.

TOURISME LAVAL : ÉCORESPONSABLE ET FIER DE L'ÊTRE!



Andrée Courteau
Présidente-directrice générale
Tourisme Laval

TOURISME
LAVAL

En avril dernier, Tourisme Laval a été confirmé comme ambassadeur pour le premier projet pilote tourisme *BNQ 21000*, un guide et une démarche dont l'objectif est d'aider les entreprises à intégrer le développement durable dans leurs opérations quotidiennes. Pour Tourisme Laval, le développement durable était déjà inscrit au plan stratégique 2007-2012 et identifié comme un enjeu majeur pour demeurer compétitif et devenir un meilleur citoyen corporatif.

Tourisme Laval n'est pas devenu ambassadeur du premier projet pilote *BNQ 21000* en tourisme au Québec pour rien. Avant même d'être approché, Tourisme Laval avait déjà fait réaliser un diagnostic de ses comportements en développement durable et scruté à la loupe ses façons de faire. Résultat : une note de 5 sur 6.

« À la suite de cette démarche, nous nous sommes rendu compte que nous faisons bien, mais qu'il restait encore beaucoup à accomplir. Ce diagnostic nous a aidés à identifier nos forces et nos faiblesses et à développer notre plan d'action », précise Andrée Courteau, présidente-directrice générale de Tourisme Laval.

En tant qu'ambassadeur du projet tourisme *BNQ 21000*, Tourisme Laval, en collaboration avec Neuvaction, a recruté 11 entreprises touristiques (voir la liste ci-contre) membres de son organisme pour réaliser la démarche *BNQ 21000*. Ce projet pilote nécessite un investissement de 360 000\$. Pour ce faire, tout comme les entreprises, Tourisme Laval a dû investir financièrement au projet. C'est également grâce à la précieuse collaboration du ministère du Tourisme,

d'Emploi-Québec, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval et du Centre local de développement (CLD) de Laval que le projet de Laval a vu le jour. Accompagnée d'un consultant sur une période de 18 mois, chacune des entreprises procèdera à la réalisation de son propre diagnostic, développera un plan d'action et assurera la formation auprès de son personnel.

« Adopter un comportement écoresponsable est et sera de plus en plus un avantage concurrentiel majeur pour nos entreprises. La pression sociale est de plus en plus forte ; nombreux sont les consommateurs et les organisations qui exigent des produits et services écoresponsables. À titre d'exemple : le gouvernement du Québec invite ses fonctionnaires à réserver dans les hôtels qui ont une certification verte. Il devient donc impératif d'adopter le plus rapidement possible de bonnes pratiques pour demeurer compétitifs », ajoute Andrée Courteau.

À Tourisme Laval, bien des choses ont changé depuis le premier diagnostic. Tous les événements sont maintenant écoresponsables. Par exemple, lors de la Soirée Reconnaissance 2010, nous avons récupéré 93 % des matières résiduelles ; autant de matières organiques et recyclables qui n'ont pas pris le chemin des sites d'enfouissement et, à ne pas négliger, les surplus alimentaires ont été redistribués.

« En tant que chef de file, Tourisme Laval a réussi à « contaminer » d'autres organisations, un principe de base du développement durable. À titre d'exemple : la région de Laval a reçu le Tournoi de golf de l'industrie touristique québécoise en 2008. À Tourisme Laval, nous souhaitons que cet événement soit écoresponsable. Nous avons mis tout en œuvre afin d'atteindre notre objectif, ce qui a été fait. En conséquence, les responsables de ce rendez-vous annuel, qui se réalise

aux quatre coins du Québec, ont maintenant adopté cette pratique en faisant du Tournoi de golf de l'industrie touristique québécoise un événement écoresponsable. Lors du tournoi qui s'est tenu à Laval, 92,3 % des matières et des déchets ont été récupérés, les émissions de GES ont été réduites grâce au covoiturage, auquel 46 % des golfeurs ont participé, et pour compenser, 90 arbres ont été plantés en 2009.

Fidèle à ses engagements, l'organisme joue plus que jamais son rôle au niveau de la mobilisation de ses membres et du transfert des connaissances en ajoutant à ses communications des trucs et astuces en développement durable et en produisant un guide pratique pour l'organisation d'un événement écoresponsable. Pour mieux rejoindre les organisateurs d'événements, Tourisme Laval s'est doté d'un outil stratégique qui le distingue. Le Simplificateur est la marque de commerce qui regroupe, entre autres, tous les outils de gestion, les guides et la documentation que l'organisme a développés. Il est accessible au www.leSimplificateur.com. Les organisateurs d'événements peuvent ainsi plus facilement se mettre à l'heure du développement durable.

Tourisme Laval s'est aussi intéressé à l'aspect social du développement durable. Être un employeur responsable, ça veut dire revoir ses barèmes d'évaluation du personnel, ses descriptions de tâches, ses échelles salariales, identifier les talents de ses employés ; c'est s'assurer que chacun des employés a les compétences pour réaliser ses tâches et, dans le cas contraire, offrir la formation.

Avec le temps et l'expérience, Tourisme Laval demeure convaincu que le développement durable peut non seulement permettre à une entreprise d'obtenir un avantage concurrentiel, mais aussi s'il est bien fait, d'améliorer ses performances et sa rentabilité, et surtout d'assurer sa pérennité.

ONZE ENTREPRISES DE LAVAL MISENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet pilote, dont Tourisme Laval est l'ambassadeur, amènera ces entreprises à évaluer leurs pratiques en matière de gestion touristique. Engagées dans le processus depuis quelques mois, la plupart d'entre elles sont prêtes à poser leur diagnostic et à établir un plan d'action pour atteindre les orientations gouvernementales en matière de développement durable et de lutte aux changements climatiques.

Les entreprises qui ont choisi de se joindre à Tourisme Laval dans cette initiative et d'y investir sont :

Avec Plaisirs (traiteur spécialisé en entreprise) ;

Centre des congrès du Sheraton Laval ;

Chambre de commerce et d'industrie de Laval ;

Éco-Nature de Laval (OBNL ayant pour mission de protéger, de conserver et de mettre en valeur prioritairement la rivière des Mille Îles et ses affluents) ;

Groupe Galland (transporteur) ;

Place Forzani (centre d'exposition) ;

Sheraton Laval ;

Spa Orazio (centre de soins) ;

Tennis 13 (centre sportif) ;

Théâtre Marcellin-Champagnat (salle de spectacles).

LE LAVAL ÉCORESPONSABLE

Depuis plusieurs années, la Ville de Laval s'efforce de mettre sur pied des projets visant à limiter son empreinte écologique. Aujourd'hui, elle invite entreprises, organismes et citoyens de Laval à la suivre dans cette démarche environnementale.

« À l'heure actuelle, le Québec tout entier prend conscience de l'importance du développement durable. Les cadres imposés par les institutions gouvernementales changent peu à peu et la vague environnementale atteint les municipalités. À Laval, les choses ont vraiment commencé à bouger », mentionne Jacinthe Rousseau, écoconseillère à la Ville de Laval.

L'écoresponsabilité est l'affaire de tous. À Laval, les efforts nécessaires ont été mis pour faire du développement durable un moteur de transformation à tous les niveaux. La Ville de Laval offre plusieurs services et subventions écologiques aux citoyens. Depuis 1996, en plus de la collecte des matières recyclables, la collecte des matières organiques est offerte sur le territoire. Au total, 6 450 portes sont desservies par cette collecte qui vise à transformer les résidus de table et les résidus verts en compost. Il faudra attendre la mise en exploitation de l'usine de biométhanisation avant que la totalité du territoire soit desservie, puisque le site de compostage municipal a présentement atteint sa pleine capacité.

D'autres mesures ont aussi été mises en application sur le plan corporatif :

- Les pesticides ne sont plus utilisés sur les terrains municipaux ;
- Les toilettes défectueuses des édifices municipaux sont remplacées par des toilettes à débit réduit ;
- La flotte de véhicules corporatifs compte maintenant un véhicule électrique, 22 véhicules hybrides, deux *segway* et trois vélos électriques ;

- Premier édifice municipal de Laval en voie de recevoir la certification LEED et répondant aux critères de construction verte : la caserne de pompier du secteur Sainte-Dorothée ;
- De nombreuses mesures d'économie d'énergie sont graduellement mises en place : système de contrôle automatisé des températures (à l'hôtel de ville et dans de nombreux autres édifices), toits blancs sur deux édifices, achat d'appareils certifiés *Energy Star*, etc. ;
- Implantation d'un programme « Objectif 0 déchet » pour la corporation et distribution d'un guide de gestion des matières résiduelles dans les bâtiments ;
- Utilisation de papier d'impression avec un contenu de 100 % fibres recyclées ;
- Toutes les publications sont imprimées sur du papier certifié *FSC* ;
- Utilisation de produits d'entretien certifiés *Eco Logo* ;
- Réduction significative du parc d'imprimantes et remplacement par des équipements multifonctions plus performants ;
- Tenue d'événements et de réunions écoresponsables.

En 2011, Laval veut tendre la main et privilégier les projets d'écoresponsabilité corporative et citoyenne. En collaboration avec le Club 4H, la Société d'horticulture et d'écologie de Laval et Laval en Fleurs, la Ville veut poursuivre son embellissement et ainsi diminuer l'impact des îlots de chaleur et le ruissellement des eaux. Pour la première fois cette année, l'opération « Vert la Réduction » sera proposée aux citoyens. Les citoyens seront alors invités à échanger entre eux des outils de jardinage et des vivaces. Dans la même lancée, un projet de reverdissement en collaboration avec les entreprises lavalloises devrait également voir le jour.

Depuis près de quatre ans, un effort particulier est également mis sur l'organisation d'événements écoresponsables. En 2007, 12 événements « Zéro déchet » ont eu lieu sur le territoire, le double en 2008 et près de 40 en 2009. En 2010, ce sont plus de 40 événements écoresponsables qui ont été tenus à Laval, dont le Mondial Choral, la Fête nationale, la Fête du Canada, la Fête de la famille et de nombreuses fêtes de quartier.

Avec son programme « Action Environnement », Laval offre un soutien dans l'organisation du plus petit au plus grand rassemblement. Tout y passe, de la cueillette des matières recyclables et organiques, aux listes d'achats, en passant par les invitations et les moyens de transport. Un post-mortem est effectué après chaque événement afin de connaître les améliorations qui devraient être apportées.

« Pour assurer le succès d'un événement écoresponsable, il est important d'informer et sensibiliser tous les participants. Suite à l'événement, un portrait global des matières résiduelles produites doit être dressé. C'est précisément ce qui a été réalisé lors du dernier gala Dunamis, où 95 % de tout ce qui a été généré a pu être valorisé. Il est important de garder en tête, particulièrement au moment d'effectuer les achats, que la meilleure façon de gérer une matière résiduelle est d'éviter de la produire », souligne Mélanie Raymond, coordonnatrice de projet à la Ville de Laval.

La Ville de Laval rend aussi disponible tous les outils de communication qu'elle développe afin de permettre aux citoyens, organismes et entreprises de concentrer leurs efforts sur leurs activités. Grâce à ce coup de pouce, elle espère que les organismes seront en mesure d'appliquer ces nouvelles pratiques à leurs opérations quotidiennes.



« Le développement durable peut être rentable. Par exemple, le fait d'instaurer une politique de réduction de la consommation du papier permet de réduire les coûts liés à son achat, mais également ceux liés à l'achat de cartouches d'encre », ajoute Jacinthe Rousseau.

Emprunter la voie du développement durable, c'est s'engager à revoir notre façon de penser et d'agir. Pour maximiser les risques de succès, Jacinthe Rousseau nous propose de poser un geste à la fois. Cette démarche de développement durable deviendra donc elle aussi durable.

Tout ce qu'il faut pour commencer est de la volonté... et un projet!

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Le recyclage du papier permet de réduire de 64 % l'utilisation d'énergie, de 58 % l'utilisation de l'eau, de 74 % la pollution de l'air et de 35 % la pollution de l'eau.

Source : WorldWatch Institute

- Au Québec, les transports sont responsables de près de 41 % des émissions de gaz à effet de serre.

- Quand on loue un véhicule, on intègre l'achat de crédits de carbone dans les formulaires de réservation en ligne.

- Acheter un vêtement portant l'étiquette fabriqué au Canada signifie qu'au moins 51 % du coût total de production et de fabrication a été investi au pays.

Source : Équiterre

- La production de 1000 cuillères de plastiques jetables utilise 10 fois plus d'énergie que le lavage de 1000 cuillères réutilisables.

Source : Koenig 2006

- Vous pouvez trouver en quelques clics un organisme ou une banque alimentaire près de votre événement sur le site Web des banques alimentaires du Québec à www.banquesalimentaires.org.

- Au moins 85 % de ce que nous jetons pourrait être réutilisé ou recyclé. On redonne une seconde vie aux matières plastiques en les transformant en vêtements de laine polaire, en sacs à dos ou en tapis.

- En 2008, nous avons produit près de 13 millions de tonnes de déchets au Québec, soit 20 tonnes à la minute.

Source : Recyc-Québec

- Les pays industrialisés, avec 20 % de la population mondiale, consomment 87 % de papier d'impression et de publication.

Source : United Nations Environment Program 2002

- La production de papier recyclé requiert moins d'énergie et pollue moins l'eau et l'air que la production moyenne de papier fait à partir de pâte vierge.

Source : Environnement Canada 1999

- Pour obtenir une tonne de papier, il faut utiliser 19 arbres adultes alors qu'une tonne de papier fait à 100 4444 de fibres recyclées n'en requiert aucun.

Source : Environnement Canada 2008

- Le logo FSC sur les produits du bois assure que la forêt dont ils proviennent est aménagée dans le respect de l'environnement et des communautés humaines qui en dépendent.

Source : www.fsccanada.org/

- Les encres végétales fabriquées à partir de sucre, d'amidon de cellulose, d'huile végétale et de résine se recyclent mieux, ne contiennent pas d'hydrocarbures et sont moins nocives pour l'environnement (réduction COV) si les conditions de culture des matières végétales utilisées sont durables.

Source : www.terraeco.net

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE

Un événement est écoresponsable lorsque dans le cadre de son organisation nous tenons compte de la réduction de son impact sur l'environnement. Mais être écoresponsable, c'est davantage ; on vise aussi des objectifs sociaux et éthiques.

ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE 101

Plan de match

REPENSER

- Puis-je faire parvenir mes invitations électroniquement ?
- Mes fournisseurs sont-ils de la région ?
- Peut-on se déplacer en transport en commun ou covoiturer ?
- Ai-je besoin d'imprimer des billets d'entrée ?

RÉDUIRE

- Peut-on éviter l'achat d'eau en bouteille ?
- Utilise-t-on du papier recyclé ?
- Mon traiteur utilise-t-il de la vaisselle réutilisable ?
- Dois-je tout acheter en format individuel ?

RÉEMPLOYER

- Puis-je réutiliser du matériel promotionnel déjà existant ?
- Est-il possible de donner une deuxième vie aux kiosques et aux décors ?
- Peut-on réutiliser des bannières déjà existantes ?

RECYCLER

- Peut-on choisir des matériaux recyclables et compostables ?
- Peut-on mettre en place un système pour trier les matières résiduelles ?
- Puis-je placer des bacs pour le dépôt des matières recyclables ?
- Puis-je m'assurer qu'une entreprise de collecte et de récupération recueille les déchets ?

VALORISER

Ce que nous recyclons a de la valeur :

- Les résidus organiques se transforment en compost ;
- Une banque alimentaire veillera aux besoins d'individus et de familles démunies.

Source : Guide de l'événement écoresponsable, Tourisme Laval.

UNE CASERNE CERTIFIÉE LEED

En 2010, la caserne d'incendie de Sainte-Dorothée déposait, par l'entremise de ses concepteurs, sa mise en candidature en vue d'obtenir sa certification LEED, ce qui pourrait faire de ce bâtiment le premier édifice de Laval répondant à ces critères de construction verte. Cette certification existe depuis l'an 2000 aux États-Unis. En 2008, le Canada comptait moins d'une centaine d'édifices LEED, dont la Tohu, la Cité des arts du cirque et les condominiums Wellington à Montréal. Pour obtenir une certification LEED, un bâtiment doit répondre à plusieurs critères qui sont évalués en fonction d'une grille de pointage. D'abord, nous considérons l'aménagement du site qui doit être écologique ; il est favorable par exemple d'être situé près des axes de transport en commun et d'être pourvu de surfaces de toitures réfléchissantes. L'eau, l'énergie, les matériaux et les ressources doivent être gérés efficacement.

La caserne de Sainte-Dorothée est munie de détecteurs de mouvement pour contrôler son éclairage, de dispositifs pour recueillir l'huile des camions de pompiers et le bois utilisé pour sa finition intérieure est certifié *Forest Stewardship Council* ; cela signifie que la forêt d'où il provient est gérée de façon écologique. La qualité de l'environnement intérieur, l'innovation et les méthodes de conception sont aussi considérées. Autre point positif, l'ancienne caserne a été récupérée, son enveloppe extérieure a été rénovée et ce bâtiment sert maintenant de garage et d'entrepôt pour le service des incendies.

VERS UNE AGRICULTURE DURABLE

S'il y a un domaine où la pression s'est fait sentir en matière de développement durable, c'est bien en agriculture. Les craintes associées à l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques sont de plus en plus importantes. Les responsables de l'AGROPÔLE de Laval sont bien au fait de cette nouvelle conscience environnementale et encouragent ses membres à améliorer leurs pratiques.

Certains d'entre eux ont d'ailleurs décidé de former un club-conseil agroenvironnemental, le club « Fermes en ville » afin de transformer leurs pratiques agricoles. Ensemble, ces producteurs ont embauché un agronome pour arriver à réduire les intrants chimiques dans leurs cultures. Cinq producteurs se sont aussi regroupés afin de livrer des paniers de produits régionaux en entreprise. Cette pratique permet à des Lavallois de profiter de fruits et légumes frais sans avoir à se déplacer. On fait ici d'une pierre deux coups : on favorise l'achat local et on réduit l'émission de GES (gaz à effet de serre).

Du côté des entreprises de transformation alimentaire, le mouvement est aussi enclenché. La plupart de ces entreprises procèdent actuellement à l'analyse du cycle de vie de leurs produits ; c'est-à-dire qu'ils évaluent les impacts environnementaux des procédés qu'ils utilisent pendant tout le processus de production.

La question du suremballage retient aussi l'attention. Les responsables de l'AGROPÔLE suivent de près les recherches de chercheurs dans le domaine qui tentent de développer et de concevoir des emballages intelligents. En matière d'achat local, les Lavallois ont accès à un portail Internet très complet sur tout ce qui est produit sur leur territoire. Le répertoire Saveurs de Laval permet en un coup d'œil de trouver ce que l'on cherche sur toute l'île et de découvrir tout ce que l'on ne connaît pas encore. Une petite visite au www.saveursdelaval.com s'impose.



BLOC GÉNÉRIQUE

Direction générale : Chantal Provost

Coordination : Suzanne Ménard

Entrevues, recherche et rédaction : Sylvie Lauzon, journaliste

Révision des textes : Suzanne Ménard, réviseuse linguistique

Conception et infographie : Intégrale - stratégie, créativité et développement

Impression : Imprimerie Gibraltar

Chambre de commerce et d'industrie de Laval

www.ccilaval.qc.ca



U de M

Étudiez à proximité

Laval.umontreal.ca

Université de Montréal